

## Rappel :

Extrait de l'[Avis du 16 mars 2020](#) relatif aux critères cliniques de sortie d'isolement des patients ayant été infectés par le SARS-CoV-2. (HCSP 13 p.) : recommandations concernant la levée du confinement (p.7)

### 1. En population générale

Au plus tôt au **8<sup>e</sup> jour** à partir du début des symptômes ;

**ET** au moins 48 h à partir de la disparition de la fièvre vérifiée par une température (...) < 37,8°C (mesurée avec un thermomètre 2 fois par jour, et en l'absence de toute prise d'antipyrétique depuis au moins 12 h) ;

**ET** au moins 48 h à partir de la disparition d'une éventuelle dyspnée (fréquence respiratoire inférieure à 22/mn au repos) ;

**La disparition de la toux ne constitue pas un bon critère dans la mesure où peut persister une toux irritative au-delà la guérison.**

Dans les **7 jours** qui suivent la levée du confinement, il est recommandé d'éviter les contacts rapprochés avec les personnes à risque de forme grave.

### 2. Pour les personnes immunodéprimées (figurant dans la liste des personnes à risque de l'avis du HCSP du 14 mars 2020\*)

A partir du **10<sup>e</sup> jour** à partir du début des symptômes ;

**ET** au moins 48 h à partir de la disparition de la fièvre vérifiée par une température (...) < 37,8°C (mesurée avec un thermomètre 2 fois par jour, et en l'absence de toute prise d'antipyrétique depuis au moins 12 h)

**ET** au moins 48 h à partir de la disparition d'une éventuelle dyspnée (fréquence respiratoire inférieure à 22/mn au repos) ;

**AVEC**, lors de la reprise des activités professionnelles, le port d'un masque chirurgical de type II, pendant les **14 jours** suivant la levée du confinement. Il est aussi rappelé l'importance du respect des mesures d'hygiène des mains.

*Durées des périodes de confinement et post-confinement : voir logigramme en annexe*

## 1/ Si mutation ou transfert en MCO pour prise en charge d'une pathologie intercurrente

**Pendant la période de confinement du patient :** chambre individuelle, maintien des précautions complémentaires contact\*\* (PCC) et des précautions complémentaires gouttelettes\*\* (PCG) ; le patient porte un masque chirurgical lors de soins rapprochés.

**Pendant la période de post-confinement du patient :** application des précautions standard, et des PCG : chambre individuelle, le patient porte un masque chirurgical (si possible) lors de soins rapprochés et lorsqu'il quitte sa chambre, en respectant les mesures d'hygiène des mains (notamment FHA avant/après port du masque).

## 2/ Si mutation ou transfert en SSR

**Pendant la période de confinement du patient : privilégier le secteur ou unité géographique dédiée COVID-19**

- Réflexion en amont de l'admission pour identifier le secteur de prise en charge
- Information du personnel et rappel des précautions
- Accueil du patient :
  - o Chambre individuelle, PCC, PCG\*\*
  - o Port de masque chirurgical par le patient si possible lors des soins
- Organisation des soins :
  - o Matériel dédié autant que possible, sinon désinfection après chaque utilisation
  - o Rééducation en chambre avec les précautions d'usage (accès au plateau technique interdit aux patients Covid+)

**Pendant la période de post-confinement du patient :** appliquer les précautions standard et les PCG ; selon l'état clinique et la compliance du patient, l'accès au plateau technique est autorisé, sinon rééducation en chambre.

Si le patient se rend sur le plateau technique avec d'autres patients, lui faire pratiquer une friction hydro-alcoolique et lui faire porter un masque chirurgical. Nettoyage-désinfection de tout matériel utilisé. Si l'entretien du matériel entre chaque patient ne peut être garanti, le patient est pris en charge en fin de séance.

Rappel : les balnéothérapies non chlorées sont fermées, et les balnéothérapies chlorées sont possibles sous réserve d'une analyse bénéfique/risque.

### 3/ Si retour à domicile après hospitalisation

**Pendant la période de confinement du patient :**

- Le patient applique les recommandations sanitaires d'isolement à domicile ([https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid19\\_fiche\\_patients-2.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid19_fiche_patients-2.pdf))
- Si prise en charge en HAD : PCC\*\* et PCG\*\* - Le patient porte un masque chirurgical lors des soins rapprochés (si possible)

**Pendant la période de post-confinement du patient :**

- Le patient évite les contacts rapprochés avec les personnes à risque de forme grave. Lors de la reprise des activités professionnelles, le patient porte un masque chirurgical pendant 14 jours. Il est aussi rappelé l'importance du respect des mesures d'hygiène des mains.
- Si prise en charge en HAD : Application des précautions standard et des PCG. Le patient porte un masque chirurgical lors des soins rapprochés (si possible).

### 4/ Si retour en EHPAD après hospitalisation

**Pendant la période de confinement : privilégier le secteur ou unité géographique dédiée COVID-19**

- Réflexion en amont de l'admission pour identifier le secteur de prise en charge
- Information du personnel et rappel des précautions
- Accueil du résident :
  - o Chambre individuelle, PCC, PCG\*\*
  - o Port de masque chirurgical par le résident si possible lors des soins
- Organisation des soins :
  - o matériel dédié autant que possible, sinon désinfection après chaque utilisation

Cf. les 2 procédures disponibles sur le site du CPIas Normandie : <http://www.cpias-normandie.org/actualites/toute-l-actualite/coronavirus-covid-19,2868,5052.html> – Rubrique EMS : >Gestion des cas COVID+ : principes de la sectorisation en EMS et >Prise en charge d'un résident cas possible/avéré COVID-19 en EMS

**Pendant la période de post-confinement du patient :** même prise en charge que les autres résidents

Port du masque chirurgical si soins rapprochés ou sortie de la chambre impérative (et si le résident le supporte)

---

### En cas de réalisation de tests par PCR

Si la PCR est négative à la fin de la période de confinement, le retour aux précautions standard avec port du masque peut s'envisager.

Si la PCR est positive à la fin de la période de post-confinement, le maintien des mesures mises en place en période de post-confinement peut s'envisager.

Après J28 après le début des symptômes, il n'est pas utile de continuer la réalisation de tests par PCR.

---

*Ce document est amené à évoluer en fonction des recommandations des autorités sanitaires et de l'évolution des connaissances.*

\* Liste des personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise (avis du HCSP du 14 mars 2020) :

- o médicamenteuse : chimiothérapie anti cancéreuse, immunosuppresseur, biothérapie et/ou une corticothérapie à dose immunosuppressive,
- o infection à VIH non contrôlé ou avec des CD4 <200/mm3,
- o consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques, liée à une hémopathie maligne en cours de traitement.

\*\*Se référer aux protocoles de la structure.

## Infection à COVID-19

### Période 1 - Confinement

Contagiosité prouvée jusqu'à 9 jours →  
Patient en précautions standard+gouttelettes+contact (« COVID »)\*\*  
**Levée du confinement : à partir du**  
**-10<sup>e</sup> j après début des symptômes si forme non grave hospitalisée**  
**-14<sup>e</sup> j après le début des symptômes si forme grave (Réa/USC)** } **et si**  
-apyrexie (température centrale < 37°8 C) depuis 48h, **et si**  
-régression de la dyspnée depuis 48h, **alors**

← **Forme non grave hospitalisée**



**précautions standard + PCG pendant 7 j après levée du  
confinement \*\***

→ **Patient grave (Réa/USC)**



**précautions standard + PCG pendant 14 j après  
levée du confinement \*\***

### Période 2 – Post- confinement

**Précautions pendant cette 2<sup>e</sup> phase :**

Transfert MCO/SSR/EHPAD : *précautions standard ET si sujet*

- coopérant = chambre individuelle, port du masque chirurgical par le patient pendant les soins et dans les parties communes
- non coopérant, non déambulant = isolement en chambre individuelle
- non coopérant, déambulant = masque chirurgical permanent pour tous les soignants, limiter la fréquentation des parties communes pour les autres patients aux moments où le patient déambulant est dans sa chambre

En ambulatoire

- patient seul dans la pièce
- port du masque chirurgical par le patient au contact d'autres personnes
- en évitant les contacts avec les sujets fragiles (femme enceinte, sujet âgé...)

### Période 3 – Retour à la normale

**Précautions standard avec port du masque**

\*\* *Se conformer aux protocoles en vigueur dans l'établissement*